













# INFORMATION ET ENGAGEMENT DES MEMBRES DES COLLEGES CORAE

*Version 3 du 31/10/2025, Guillaume Huby* 

# Table des matières

LES PRINCIPES ET ENGAGEMENTS	3
LA PRISE EN CHARGE	4
OBLIGATIONS DES PARTICIPANTS	4
Vos etapes de participation	4
CONTACTS	6

Le projet CoRAE, piloté par INRAE en partenariat avec la Chambre Régionale d'Agriculture de l'Occitanie, inclut plusieurs panels tirés au sort (agriculteurs, citoyens, personnels INRAE), qui visent à faire réfléchir les participants sur les enjeux et besoins de l'Occitanie dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement, pour aider à produire une programmation (un plan) de recherche répondant aux besoins du territoire. Le déroulement d'ensemble est présenté dans un autre document.

Ces sujets sont au cœur de nombreux débats actuels dans la société, et interrogent la recherche scientifique dans ses différentes facettes.

# L'Occitanie se distingue par :

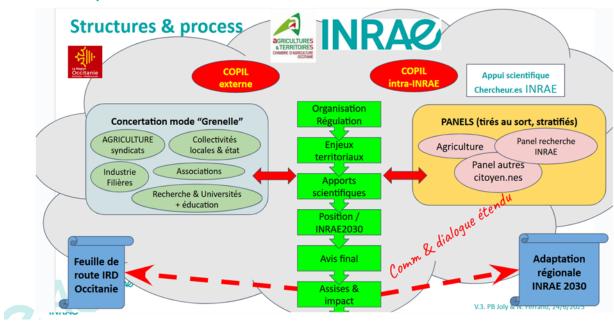
- L'agriculture et l'agroalimentaire représentent le premier secteur économique de la région, avec plus de 165 000 emplois.
- Le plus grand nombre d'exploitations agricoles en France (65 000)
- 260 produits sous signe officiel de qualité
- Une diversité remarquable d'activités : viticulture, élevage, fruits et légumes, grandes cultures...
- Des territoires contrastés : littoraux, montagne, zones de piémonts, plaines alluviales, grandes métropoles...
- Deux centres INRAE situés à Montpellier et Toulouse, qui figurent parmi les plus importants de l'institut, regroupant plus de 20 % de ses effectifs et couvrant l'ensemble des domaines de recherche en agriculture, alimentation et environnement.

Une position stratégique accordée à l'enseignement agricole, avec trois écoles d'ingénieurs en agronomie, une école vétérinaire, l'école nationale de formation des enseignants des lycées agricoles et une forte présence de ces domaines dans les principales universités.

Toutefois, malgré ces nombreux atouts, le revenu des exploitations agricoles reste faible, en retrait de 55% par rapport à la moyenne nationale (sur la moyenne 2021-2023). Les systèmes agricoles et alimentaires font face à des enjeux cruciaux : adaptation au changement climatique, transition agroécologique, souveraineté alimentaire, renouvellement des générations...

Dans cette action plusieurs dispositifs sont mis en œuvre pour recueillir un avis structuré et permettre de combiner la vision de tous les citoyennes et citoyens, avec celle plus spécifique des agriculteurs, ainsi que le point de vue des chercheurs et corps techniques d'INRAE.

# ➤ Le dispositif CoRAE



Vous avez été invité dans un collège de représentants et ce document vous présente son fonctionnement et ses règles que vous devez accepter dans leur intégralité en signant le formulaire de consentement ci-joint.

Votre collège rassemble des représentants de différentes organisations autour d'un secteur commun. Votre rôle est donc de représenter votre organisation au sein du collège. Les collèges ne sont pas des lieux d'opposition mais de co-construction. Il n'y a pas ici de décision formelle à prendre, hormis les avis que vous donnerez en définitive pour l'établissement du plan d'adaptation régionale de la programmation INRAE, et de la feuille de route Innovation Recherche et Développement de la CRA-Occitanie.



Vous travaillerez au sein de votre collège, en lien avec les autres collèges, avec les 3 panels diversifiés, avec des experts associés, et avec les différents partenaires du projet.

Comme expliqué ci-dessous, votre engagement est très important et doit persister tout au long du projet. Nous vous demandons donc de considérer les points suivants avec attention avant de vous engager en signant le document de consentement.

## LES PRINCIPES ET ENGAGEMENTS

Il est important de souligner que ce groupe-collège appelle les participant.e.s à délibérer, et qu'il est donc basé sur les principes de ce dernier : justification par des arguments fondés, discutables et respect mutuel. Vous portez les arguments de votre institution qui vous délègue. Les arguments peuvent être fondés sur la raison, mais peuvent également être basés sur des expériences, des valeurs et des opinions. La qualité de la discussion avant la prise de décision est valorisée. Dans ce cas, l'opinion se construit par la discussion en groupe, contrairement à d'autres dispositifs participatifs qui accumulent l'opinion individuelle de chacun sans cette réflexion commune.

Voici quelques principes que vous devez respecter :

# • <u>Sélection des participant.e.s</u>

Elles et ils ont été choisi.e.s par le COPIL du projet pour représenter la diversité des enjeux du territoire, dans le respect des opinions et des enjeux, et en tenant compte d'un groupe au total très large (plus de 140 personnes), mais avec de nombreux sous-collèges et thèmes.

### • Libre expression et respect mutuel

Les participant.e.s doivent avoir le droit d'expression, dans le respect des autres et des règles générales de politesse et bienséance. L'animateur doit veiller à ce que tous les participants puissent s'exprimer de manière égale. Un respect absolu est demandé. Les invectives, insultes, dénigrement ad nominem, sont interdites au sein et hors des sessions. L'animateur est souverain dans le déroulement et peut exclure toute personne qui ne respecterait pas les règles ci-présentes.

# Anonymat et protection des avis individuels

Les avis et expression individuels émis durant les sessions, et donc connus des participant.e.s, sont rendus totalement anonymes hors des sessions. Cela signifie qu'il est interdit de rapporter à un non participant les propos individuels d'une personne. L'ensemble des avis émis est transcrit et publié de façon collective et anonyme vers les tiers non participants. Vous pouvez exprimer que « quelqu'un a dit que... » mais sans nommer cette personne.

# • <u>Transparence universelle</u>

La totalité des avis et opinions émis est rendu public par le projet, sous couvert des règles précédentes.

#### Désaccord

Tous les participant.e.s ont le droit de ne pas être d'accord les uns avec les autres, nous ne recherchons pas le consensus.



#### Réponses aux questions

Les participant.e.s doivent obtenir des réponses à leurs questions dans la mesure du possible. C'est dans ce but que les experts externes sont sollicités pour produire des informations fiables, accessibles, plurielles.

# • Soutien en cas de difficultés

Les participant.e.s peuvent solliciter l'équipe de facilitateurs en cas de difficultés concernant le déplacement, difficultés motrices, difficultés de compréhension, difficultés informatiques et autres.

## • Présence d'un tiers-veilleur

Une personne indépendante est désignée pour suivre et observer le déroulement. Elle peut être sollicitée pour entendre vos éventuels questions ou griefs sur la procédure, anonymement si vous préférez. Elle rapporte toujours anonymement ces points aux organisateurs et rédige un rapport de déroulement, intégralement public.

# • Utilisation des données personnels

Les participant.e.s signeront un formulaire RGPD indiquant s'ils acceptent ou non d'être filmés, d'apparaître sur des photos et de voir leurs informations utilisées dans le cadre du projet CoRAE, sous couvert d'anonymat.

# LA PRISE EN CHARGE

Voici quelques droits des participant.e.s :

Paiement des déplacements et frais

Sur demande préalable certains frais de déplacement peuvent être pris en charge, dans le cadre des conventions normales d'Agropolis International ou INRAE

Repas

Les repas seront fournis sur place.

# **OBLIGATIONS DES PARTICIPANTS**

Voici les tâches des participant.e.s d'un collège :

- Être présent.e ponctuellement lors des webinaires et des journées présentielles
- Etre attentif.ve aux interventions et poser vos questions aux groupes d'experts
- Contribuer activement aux activités en sous-groupes et en groupes
- Répondre aux sollicitations de réponse des questionnaires

# VOS ETAPES DE PARTICIPATION

Etape	Détail	Période prévue
1. Engagement	Comprendre et signer le contrat de	Du 17/11/2025 au
contractuel	participation. Valider droit d'image et	12/12/2025
	données personnelles.	



corae@agropolis.fr 4

2. Découverte projet	Explorer les informations projet disponibles en ligne	
3. Lancement	Session en présence de lancement, découverte et dialogue avec les autres membres, et 1er avis sur les défis et besoins en Occitanie	12/12/2025 en présentiel
4. Webinaires	Suivre les 6 wébinaires prévus en ligne pour nous informer sur des sujets importants (le jour dit ou plus tard = « replay »). Poser des questions ;	27/11/2025 04/12/2025 11/12/2025 18/12/2025 08/01/2026 15/01/2026
5. Témoignage initial	Si vous êtes volontaire, partager en ligne (vidéo) votre témoignage sur votre situation et comment vous percevez les enjeux du projet.	Du 20/10/2025 au 16/01/2026
6. Répondre aux questions	Au fur et à mesure, répondre aux petits questionnaires proposés pour permettre de suivre l'avancement du projet.	Tout le projet
7. Communication avec vos réseaux	Parler du projet avec vos « ami.es », en direct ou en ligne.	Tout le projet
8. Simulation / exploration	Participer à un atelier où vous êtes invité.e à explorer avec d'autres participant.es la situation actuelle d'agriculteurs ou habitants dans le territoire, et comment cela pourrait évoluer dans le futur. Comprendre et discuter les contraintes auxquelles chacun.e est confronté.e. Discuter des défis et besoins qui apparaissent.	09/01/2026 ou 16/01/2026 en présentiel
9. Avis besoins / défis	Avec votre panel, partager vos avis sur les besoins et défis, et proposer ensemble une vision d'ensemble, avec l'aide d'un animateur.	07/03/2026
10.Dialogue élargi	Rencontrer les autres panels et les collèges de représentants. Dialoguer. Partager vos avis et les faire évoluer.	14/03/2026 en présentiel
11.Dialogue initial avec les scientifiques et experts	Face aux besoins et défis, des scientifiques et experts présentent (en ligne) des directions de recherche et innovation. On dialogue avec eux.	11/04/2026
12.Dialogue sur les questions	Réunion commune avec les autres panels et collèges, où les questions et l'organisation de la recherche, du développement et de l'innovation, sont discutés. On donne un avis sur ces questions et cette organisation nouvelles.	23/05/2026 en présentiel
13.Avis préparatoire	Mon panel prépare sa propre vision des priorités, en vue du forum à venir.	18/05/2026



14.Retour INRAE,	Les équipes partenaires étudient nos avis et	20/06/2026
CRAO et autres	propositions. Elles nous informent de la	
partenaires	faisabilité et des conditions requises.	
15.Forum CoRAE	Un forum ouvert à de nombreux participants, au cours duquel nos travaux sont présentés au reste de la population et des acteurs. Nous travaillons ensemble à une hiérarchisation. A la fin, une proposition globale est faite aux partenaires organisateurs.	Juin 2026 en présentiel
16.Réception avis final	Les partenaires organisateurs communiquent leurs décisions finales à partir des résultats.	10/07/2026
17. Témoignages, diffusion	Après le forum, je témoigne sur le déroulement et sur les résultats. Je peux être invité.e à en parler dans d'autres territoires en France. Je peux être directement concerné.e et acti.f.ve dans certaines nouvelles actions.	À partir du 26/06/2026

# **CONTACTS**

Par email : <a href="mailto:corae@agropolis.fr">corae@agropolis.fr</a>.

Pierre-Benoît Joly, Président du centre INRAE Occitanie Toulouse, Délégué : <u>pierre-benoit.joly@inrae.fr</u>

Nils Ferrand, INRAE, DAPP, responsable méthodologique : <a href="mailto:nils.ferrand@inrae.fr">nils.ferrand@inrae.fr</a>

